



Rapport d'activités 2020

Juin 2021

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.



Sommaire

1. Le virus covid et le virus de la haine	2
1. L'islamophobie en Belgique en 2020	4
2.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?	4
2.2. Les chiffres 2020 du CCIB	5
2. Le CCIB en bref	6
3. Définition de l'Islamophobie.....	7
3.1 Sociologie : la construction d'un « problème musulman »	8
3.2. Psychologie sociale : forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent	9
3.3. Antiracisme et droit : ensemble des actes de violence (xénophobie, discriminations, racisme).....	9
4. Monitoring et Data Collection.....	11
5. Les projets subsidiés du CCIB en 2020	12
5.1. #SBAHI2020 - SOUS LE SIGNE DE LA PRESSE ET DES MEDIA	12
6. Les collaborations et partenariats du CCIB en 2020	14
6.1. MEET – More Equal Europe Together	14
6.2. EStAR - Enhancing hate crime victim support.....	14
6.3. NAPAR – National Action Plan Against Racism	15
6.4. IEDCB - Improving equality data collection in Belgium	15
6.5. FAR - Folks, Authorities and Radicalism	15
7. Les dossiers du CCIB pour les appels à projets	16
8. Actions en 2020 du CCIB pour faire reculer la haine ensemble	17
9. Le CCIB dans les médias en 2020	18
10. Nos Finances en 2020.....	19
11. Agissez pour faire reculer l'islamophobie.....	20

1. Le virus covid et le virus de la haine

Chère amie, cher ami du CCIB,

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du covid. Les citoyens ont dû rester confinés pour la plupart d'entre eux pendant que d'autres citoyens apportaient des soins et des services de première nécessité. Cette expérience inédite de protection a eu un impact important sur l'exercice de nos libertés publiques et sur nos modes de vie. Malgré le fonctionnement au ralenti de notre société, l'islamophobie reste une réalité dans notre pays.

La mission et la plus-value du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB) sont de **travailler au quotidien à construire collectivement des solutions et des alternatives avec les citoyen.ne.s discriminé-e-s en partenariat avec des acteurs de la société civile et des institutions publiques pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie.** Et tant que des citoyen.ne.s s'adresseront au CCIB, il aura la légitimité de son existence, de son utilité et de ses actions en faveur du respect des droits fondamentaux et de l'inclusion.

Par de nombreux soutiens, qui peuvent prendre différentes formes, le CCIB est devenu une organisation connue et reconnue tant au niveau régional, national, européen qu'international. Le CCIB est sollicité pour son expertise et ses actions de terrain par de nombreuses organisations, chercheurs et institutions.

L'année 2020 fut exceptionnelle à bien des égards : elle fut marquée par de nombreux événements, des succès, mais aussi des épreuves. Grâce au travail de nos bénévoles et aux partenariats que nous avons construits depuis plusieurs années, nous avons pu offrir des issues favorables à des victimes de l'islamophobie, notamment par la médiation et le dialogue, ce qui est un exploit en ces temps confinés et fort chahutés. Des informations détaillées pour 2020 seront disponibles prochainement dans notre rapport chiffres.

De nombreuses participations à des séminaires (en ligne), des débats, des formations et des collaborations ont permis au CCIB de mieux faire comprendre que l'islamophobie n'est pas qu'un concept abstrait, mais malheureusement une réalité de notre société qui nécessite la mobilisation de toutes et tous. Plus que jamais, la vigilance citoyenne est de mise pour défendre le projet d'une société plus inclusive et plus respectueuse. Face au fléau de la haine, chaque geste est important. Chaque soutien compte.

Pour faire face aux défis grandissants qui se dressent devant le CCIB, celui-ci a renforcé sa gouvernance et son Conseil d'Administration, en accueillant de

nouveaux membres effectifs. Nous avons également augmenté notre capacité de plaidoyer au niveau national, européen et international.

Pour soutenir nos actions, nous avons diversifié nos fonds en introduisant avec succès de nombreux dossiers d'appels à projets pour des subventions publiques tant au niveau régional, communautaire, fédéral qu'europpéen.

En 2020, il y a aussi eu des tentatives d'attaques pour porter atteinte à la réputation du CCIB, de ses responsables et de ses projets. Ces tentatives désespérées voient le jour précisément parce que l'action du CCIB porte ses fruits et montre des résultats positifs concrets. Il nous faut les gérer, mais cela ne doit en aucun cas nous distraire de notre mission première et essentielle, à savoir l'accompagnement des personnes victimes de l'islamophobie et de la haine, qui demandent notre écoute et notre soutien.

Le Conseil d'Administration du CCIB asbl

1. L'islamophobie en Belgique en 2020

Le CCIB a mis en place un service d'écoute et d'assistance aux victimes de l'islamophobie, cette forme de xénophobie et de discrimination dirigée contre des personnes musulmanes (ou supposées l'être). Ce service **#VICTIMSFIRST** s'inscrit dans les objectifs stratégiques du CCIB et représente 90% de ses activités.

2.1 En quoi consiste #VICTIMSFIRST ?

Si vous, ou l'institution à laquelle vous appartenez êtes victime d'un acte islamophobe¹ (agression verbale ou physique, profanation de mosquées, harcèlement, discrimination dans l'enseignement, dans le logement ou dans l'accès à des biens et des services...), vous pouvez envoyer un signalement au CCIB.

Notre responsable du soutien première ligne vous recontactera dans les meilleurs délais en vous demandant plus d'informations pour mieux comprendre votre situation et vous aider au mieux. Chaque signalement sera traité en toute confidentialité et en demandant si besoin un avis juridique à nos partenaires juristes et spécialistes en défense des droits humains.

Des permanences sont organisées, l'accueil s'y fait sur rendez-vous.

Le CCIB a défini une série d'indicateurs de performances (KPIs) pour mesurer son activité de première ligne #VICTIMSFIRST :

Indicateurs de performance (KPIs)	2017	2018	2019	2020
Nombre d'appels téléphoniques	200	350	320	480
Nombre de réunions (privées) avec des victimes	3	13	11	2
Nombre de réunions avec des victimes, institutions, avocats, etc.	10	9	11	13
Nombre de présences aux audiences en Justice	4	4	2	1
Nombre de dossiers en Justice	2	5	4	5
Nombre de dossiers ouverts au CCIB	n/a	120	108	119
Nombre de dossiers transmis aux institutions (UNIA, IEFH, ...)	77	105	56	33
Nombre de dossiers en cours en fin d'année civile	47	54	91	114
Nombre de demandes d'informations via d'autres canaux de communication que téléphone/courrier	n/a	n/a	70	110

Figure 1 : Indicateurs de performance des actions de la première ligne (VictimsFirst) du CCIB

¹ <http://ccib-ctib.be/index.php/vous-etes-victime/>

2.2. Les chiffres 2020 du CCIB

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, **119 requêtes** (REQ) ont été signalées au CCIB. Celles-ci correspondent à :

- **105 signalements** (SIGN) et **14 demandes d'informations** (DDI)
- **73 dossiers** (DOS)

Nous vous fournissons dans ce rapport une brève synthèse des signalements et vous renvoyons vers le Rapport Chiffres 2020² pour plus de détails, celui-ci sera disponible prochainement sur notre site web www.islamophobia.be.

Près de la moitié, des dossiers ont été transmis à Unia (pour rappel, ceux-ci requièrent une identification complète de la victime et son accord écrit, conformément aux dispositions du RGPD³).

Les quatre domaines où l'islamophobie s'est le plus manifestée en 2020 d'après les signalements reçus au CCIB sont :

1. **Médias et Internet**
2. **Travail et Emploi**
3. **Vie en société**
4. **Enseignement et formation**

En 2020, **78% des victimes identifiées par le CCIB dans les signalements sont des femmes**, ce qui reste un nombre particulièrement important même si celui-ci est en baisse par rapport à l'année 2019 (87%). Les contacts pour les requêtes vers le CCIB ont eu lieu **majoritairement par email (88%) ou téléphone (4%) en raison du covid**. 8% des dossiers l'ont été par autosaisine.

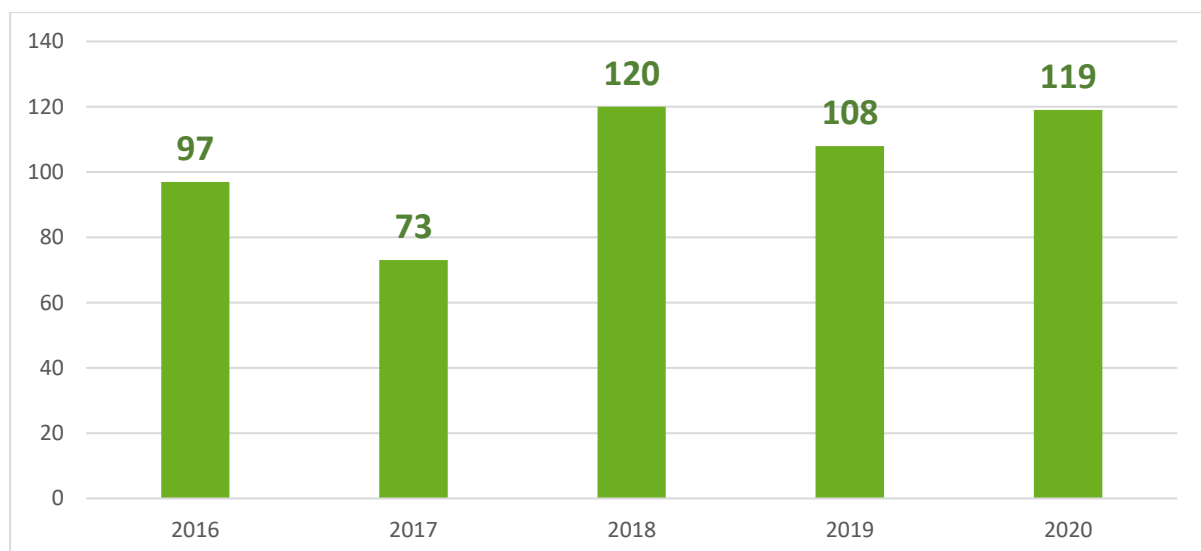


Figure 2 : Evolution du nombre de requêtes traitées par le CCIB de 2016 à 2020

² <http://ccib-ctib.be/index.php/category/sinformer/dossiers/>

³ Règlement Général de Protection des Données

2. Le CCIB en bref

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique est une association sans but lucratif (asbl) qui a pour objet social « *la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations sous toutes ses formes et en tous médias, dans l'esprit de la démarche de la European Fundamental Rights Agency (FRA)... qui fonde son approche sur l'identification du phénomène de l'islamophobie et de ses manifestations en se basant sur des normes reconnues au niveau international et sur le travail permanent du Conseil de l'Europe et des Nations Unies* ».

Créé en septembre 2014, le CCIB est une association antiraciste, pluraliste, non-confessionnelle, non-communautaire et non-partisane. Elle est constituée de femmes et d'hommes attachés aux valeurs des droits de l'homme et de la lutte contre la xénophobie, le racisme et la haine. Notre conseil d'administration est paritaire et nous agissons sur l'ensemble du territoire belge.

Le CCIB travaille avec des partenaires pour atteindre ses objectifs et définit sa stratégie en fonction de son analyse du terrain, de ses recommandations et des échanges avec des organisations spécialisées. Parmi les actions concrètes, signalons le service d'écoute et de soutien aux victimes, le recensement des actes islamophobes, le plaidoyer, la publication d'analyse et de recommandations, les rassemblements pacifistes ou des manifestations, des prises de position pour contribuer au débat public...

Le CCIB est une association qui défend la vision d'une société inclusive, fondée sur le respect des droits humains.

Le CCIB travaille au quotidien à construire collectivement des solutions et des alternatives avec les citoyens discriminés et la société pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie.

Les Valeurs du CCIB sont :

- **Liberté & Justice**
- **Respect & Solidarité**
- **Responsabilité & Citoyenneté**
- **Inclusion & Équité**

3. Définition de l'Islamophobie

La lutte contre l'islamophobie est une lutte pour la **promotion des libertés publiques et de l'égalité citoyenne**. Elle s'inscrit dans les longues luttes historiques pour les droits civiques, se fondant sur les principes de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** et des traités internationaux en la matière.



Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB) définit l'islamophobie comme suit:

« Ensemble des actes de violence (propos haineux, harcèlement, discrimination, crimes et délits de haine) qui visent au moins une personne, un bien ou une institution en raison de son appartenance, réelle ou supposée, à la religion et/ou aux cultures musulmanes. Ces violences, agissant de manière structurelle et systémique, peuvent être verbales, psychologiques, physiques, institutionnelles et/ou économiques. »

Cette cartographie, réalisée par le CCIB, illustre les différents types de victimes de l'islamophobie, leur profil, les domaines de manifestation ainsi que la gravité des actes sur la pyramide de la haine ⁴.

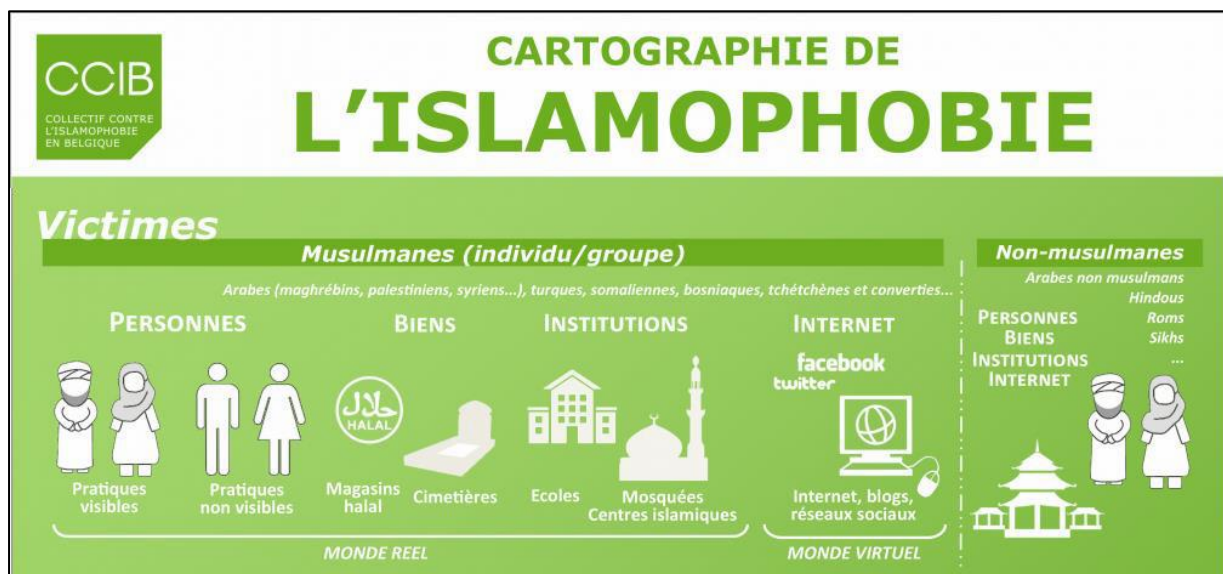


Figure 3 : Représentation des victimes de l'islamophobie

⁴ Pyramide adaptée des manuels « a classroom of difference TM » du CEJI.

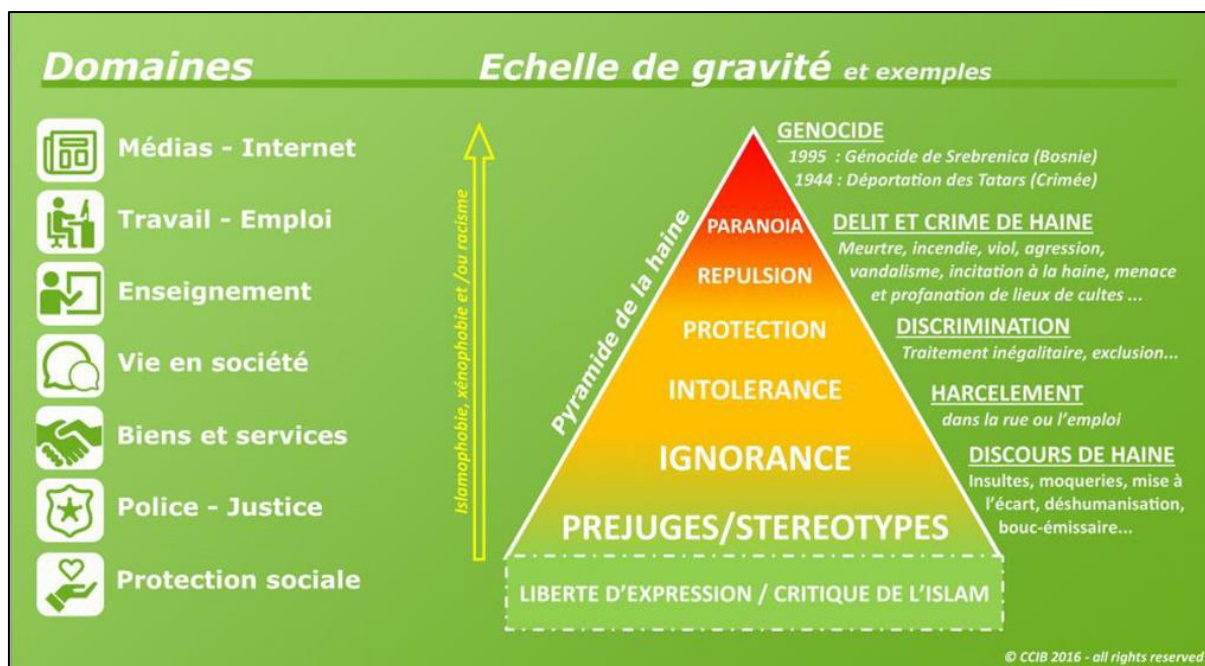


Figure 4 : Représentation des domaines de l'islamophobie et de la pyramide de la haine (actes, exemples et gravité)

Pour bien comprendre l'islamophobie et ses manifestations, Le CCIB met en évidence trois dimensions qui s'alimentent mutuellement. L'islamophobie peut se manifester à la fois dans un contexte, un ressenti et un passage à l'acte :

Champ de la sociologie (contexte islamophobe): « processus de racialisation » se traduisant par la « construction d'un problème musulman »

Champ de la psychologie sociale (ressenti islamophobe): forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent

Champ de l'antiracisme/antidiscrimination (infraction islamophobe): xénophobie et racisme dirigés contre des « musulmans » avec pour effet des discriminations, des incitations à la haine et/ou des actes de violence

3.1 Sociologie : la construction d'un « problème musulman »

L'environnement sociétal et le contexte sont importants pour comprendre la manifestation de l'islamophobie. En effet, certains mécanismes de rejet et mises en récit justifient l'exclusion des personnes musulmanes à travers des faits avérés ou construits et qui se superposent, se renforcent afin de créer une forme d'hostilité envers un groupe protégé, les musulmans (ou leurs biens et leurs institutions). Dans ce cas, et de manière plus diffuse à l'échelle de la société, l'islamophobie est un « processus de racialisation » qui se traduit par la « construction d'un problème musulman »⁵. Ce processus a pour effet de porter atteinte aux libertés publiques, de fragiliser la cohésion

⁵ HAJJAT A. et MOHAMMED M., Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman », Éd. La Découverte, Paris, 2013

sociale, de remettre en cause l'égalité de droit, la démocratie, la liberté de culte, l'égalité de traitement, etc.

Cette dimension de l'islamophobie est sournoise, car elle est aujourd'hui construite, alimentée et amplifiée par des mouvements xénophobes, des intellectuels, des politiciens, des médias avec pour objectif de justifier des mesures/législations d'exception visant particulièrement à exclure de notre société une partie de la population de notre pays en raison de son appartenance (réelle ou supposée) à la conviction et/ou aux cultures musulmanes.

3.2. Psychologie sociale : forme d'hostilité envers les musulmans et les sujets qui s'y rapportent

Sur base de l'étymologie de l'islamophobie (à partir du mot « islam » et du suffixe « phobie », qui dérive du grec phobos (peur, effroi)), cette dimension de l'islamophobie peut se définir comme une forme d'hostilité en lien avec une vision altérée par des préjugés de l'islam, des musulmans, et des questions en rapport.

Relevons que le mot « phobie » relève du champ psychologique et émotionnel, qui laisse peu de place à la raison. Précisons qu'à ce stade, il n'y a pas de passage à l'acte.

3.3. Antiracisme et droit : ensemble des actes de violence (xénophobie, discriminations, racisme)

Enfin, à partir du contexte et du ressenti de certaines personnes, la troisième dimension de l'islamophobie peut se définir comme une des formes de la xénophobie dirigée contre des « musulmans » (personnes réellement musulmanes ou supposées comme telles).

Dans cette troisième dimension, l'islamophobie est le plus souvent une infraction (propos haineux incitant à la haine, harcèlement, discrimination, crimes et délits de haine). Ces infractions sont condamnées par les Conventions internationales et la Constitution belge qui protègent, sur base du critère protégé « conviction religieuse et/ou philosophique », les libertés fondamentales de tous les citoyens, en ce compris les personnes musulmanes.

Précisons que tout propos négatif (même virulent) au sujet de l'islam en tant qu'idéologie ne peut être qualifié de facto comme de l'islamophobie. En revanche, un propos ou une attitude incitant à la haine ou à la violence à l'égard d'un « groupe protégé » (femmes, juifs, homosexuels, personnes handicapées ou afro-descendantes ...) relève bien du délit. Ces propos ne peuvent se cacher derrière la liberté d'expression ou l'expression d'une opinion puisqu'ils contreviennent à la loi. Il convient donc d'analyser chaque situation au cas par cas.

En conclusion, et en prenant en compte les trois dimensions de l'islamophobie ⁶ explicitées ci-dessus, il s'agit bien d'un phénomène xénophobe complexe qui aboutit à une violation des droits humains (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) ainsi qu'à une menace pour la cohésion sociale et la concorde civile.

Cette lutte ne concerne pas que les musulmans. Chaque citoyen, aspirant à défendre les droits fondamentaux dans notre société démocratique, est concerné et peut agir.

⁶ <https://ccib-ctib.be/index.php/2019/12/08/definition-islamophobie/>

4. Monitoring et Data Collection

Le CCIB a défini comme un de ses objectifs stratégiques « **le monitoring permanent des actes islamophobes** ». Il est essentiel d'objectiver l'islamophobie afin de mener des actions pour son éradication ou du moins pour limiter son impact. Il est essentiel que des chiffres et des faits étayent les manifestations de l'islamophobie en Belgique et son évolution au fil des années. Soulignons que les faits rapportés au CCIB (ou d'autres institutions) ne représentent que la partie visible de l'iceberg.

Outre le fait que le CCIB publie un rapport chiffres depuis 2018, le CCIB fournit aussi une série de données aux organismes de lutte contre les discriminations, la haine et la xénophobie :

- Juin 2020 – UNIA
 - Rapport Chiffres 2020⁷ et Rapport annuel⁸.
- Août 2020 – OSCE-OHDIR HATE CRIME REPORTING
 - Hate crime Report Data - Belgium – 2019⁹.
- Septembre 2020 - Rapport Chiffres 2019 du CCIB
 - Rapport chiffres 2019 : « En Belgique, neuf victimes de l'islamophobie sur 10 sont des femmes »¹⁰.

La coopération avec les institutions est essentielle pour le CCIB. Certes, elle n'est pas parfaite, mais d'année en année, elle s'améliore tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Pour le CCIB, avoir une vision plus globale de l'islamophobie en Belgique est primordial. Nombre de signalements qui arrivent au CCIB sont transmis à UNIA (avec accord du/de la requérant.e) afin que ceux-ci apparaissent dans son rapport chiffres annuel. Des factsheets sont également fournies à d'autres institutions et acteurs tels que des partis politiques, des chercheurs, des étudiants, des institutions ou organisations.

Une autre préoccupation du CCIB c'est la cohérence et l'intégrité des données collectées (data collection) ceci afin d'avoir des critères communs de catégorisation et de classification avec les autres institutions.

Un défi majeur aussi dans le "data collection" c'est l'intersectionnalité, à savoir la cumulation par un individu ou un groupe social de plusieurs motifs de discriminations différents. C'est un chantier important sur lequel le CCIB travaille depuis plusieurs années et qui commence à démontrer son utilité pour comprendre les mécanismes combinés de rejet et/ou de discrimination.

⁷ <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-chiffres-2020>

⁸ <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-annuel-2020>

⁹ <https://hatecrime.osce.org/belgium?year=2019>

¹⁰ <https://ccib-ctib.be/index.php/2020/09/29/rapport-chiffres-2019-en-belgique-neuf-victimes-de-lislamophobie-sur-10-sont-des-femmes/>

5. Les projets subsidiés du CCIB en 2020

Dans le cadre d'appels à projets subventionnés par les pouvoirs publics, le CCIB a pu réaliser l'entièreté de ses projets en 2020.

PROJET	Commentaires
TCI3IM – « Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion » - avec le soutien la Fédération Wallonie Bruxelles	Formation de 25 personnes
GoMars - le CCIB présent et visible dans les grands évènements » - avec le soutien de equal.brussels	- HijabiFightBack Protest en Juillet - Semaine Bruxelloise contre la Haine et l'Islamophobie en Septembre
SBAHI – Sous le signe de la presse et des medias (Semaine Bruxelloise contre la Haine et l'Islamophobie) – avec le soutien de equal.brussels	- Du 18 au 25/9/2020 - Gala de soutien le 25/9/2020

5.1. #SBAHI2020 - SOUS LE SIGNE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

Le projet #SBAHI2020 s'inscrit dans les objectifs repris dans la Déclaration de Politique Générale du gouvernement bruxellois (p.45) : « Axe 3 : Une région à l'identité forte, ouverte au monde, qui renforce ses services aux citoyens dans une logique de lisibilité et de proximité de ses institutions ».

De ce fait, nous souhaitons, au travers de ce projet, consolider notre travail de lutte contre les stéréotypes et les préjugés. Créer des espaces de dialogue sur des thèmes dits « délicats » afin de favoriser l'expression de chacun et chacune et de les inciter à construire un vivre ensemble meilleur qui fait fi de toute forme de racisme et en l'occurrence de l'islamophobie. Faire ressortir la richesse de la Région Bruxelloise à travers son économie en croissance et sa posture de capitale européenne et internationale où la diversité a toute sa place est un des objectifs du projet. L'identité bruxelloise est la multi-culturalité où chaque citoyen, citoyenne doit avoir sa place.

Le projet #SBAHI2020 sous forme de campagne se devait être inclusif afin de sensibiliser non seulement les premiers concernés, mais aussi l'ensemble du public cible. Il se veut aussi pédagogique en sensibilisant sur la thématique de l'islamophobie et de la diversité différents acteurs Médias/Presse.

En effet, le fil rouge de la campagne 2020 était Média/Presse, mais le point de vue ne devait pas être uniquement celui des journalistes professionnels. Aussi, nous avons construit la narration de la campagne sur base de plusieurs biais, à savoir, les institutions à qui sont rapportés des signalements, des chercheurs et des formateurs dans le monde des Médias/Presse, des journalistes professionnels « mainstream » et des journalistes des médias alternatifs.

Les directives COVID19 nous ont contraints à réfléchir à une forme de campagne accessible au public cible qu'il soit en mode présentiel ou en mode digital.

Nous voulions également une campagne qui puisse se dérouler dans le temps, mais aussi dans l'espace bruxellois. Nous avons donc également contacté des associations qui œuvrent

contre le racisme et situées en différents lieux sur le territoire bruxellois pour nous permettre le déroulement des conférences.

Calendrier de la campagne

18/9/2020 - Conférence de Presse du 18/9/2020 pour la Présentation Rapport Chiffre 2019¹¹. – à ENAR – European Network Against Racism - Rue Ducale à Ville-Bruxelles.

18/9/2020 - Conférence/débat : Appréhender les discours de Haine, La presse et la diversité¹². – au CCIB - 50 Rue Archimède à Ville-Bruxelles

21/9/2020 - Conférence/débat : Médias et islamophobie, de l'exotisme à l'islamophobie, liberté d'expression et liberté de presse¹³. – à UPJB (Union des Progressistes Juifs de Belgique) à Saint-Gilles

22/9/2020 - Conférence/débat : Comment se « lit » la diversité, dans les articles, dans les titres, dans la ligne de rédaction, dans le personnel, etc¹⁴. - à PLAY4PEACE HOUSE à Molenbeek

23/9/2020 - Conférence/débat : Comment se « lit » la diversité, dans les articles, dans les titres, dans la ligne de rédaction, dans le personnel, etc¹⁵. - au MRAX à Saint-Josse.

SBAHI2020 se clôturait le 25 septembre 2020 par le Gala de soutien annuel du CCIB. Comme toutes les éditions précédentes et malgré les restrictions COVID, le gala a eu un vif succès et a réuni des militants, des représentants d'institutions, d'organisations, d'associations de tout horizon. Des personnalités politiques de plusieurs partis politiques, des journalistes, des académiciens et des citoyens ont honoré par leur présence cet événement et ont témoigné leur solidarité à la lutte légitime pour l'égalité et contre la haine et l'islamophobie.



Figure 5 : Présentation du Rapport Chiffres du CCIB



Figure 7 : Campagne SBAHI 2020 - studio



Figure 6 : Gala du CCIB

¹¹ <https://ccib-ctib.be/index.php/2020/09/29/rapport-chiffres-2019-en-belgique-neuf-victimes-de-lislamophobie-sur-10-sont-des-femmes/>

¹² <https://www.youtube.com/watch?v=QaqEzJ03Ato&t=203s>

¹³ <https://www.youtube.com/watch?v=ONZTcmYhenw>

¹⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=NgKluGUEQ6A>

¹⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=tsl4uj7p0BQ>

6. Les collaborations et partenariats du CCIB en 2020

Le CCIB est une association connue et reconnue tant au niveau régional que national, qu'europpéen ou international et cela auprès des associations de la société civile, des institutions, des organisations, tant privées que publiques ainsi que des gouvernements. Le CCIB est sollicité régulièrement pour son expertise à collaborer à des projets.

6.1. MEET – More Equal Europe Together

Dans le cadre du projet européen MEET – More Equal Europe Together ¹⁶, visant à prévenir l'islamophobie envers les filles et femmes musulmanes ou perçues comme telles, POUR LA SOLIDARITÉ (PLS) a rassemblé des acteur·rice·s-clés de la lutte contre les discriminations et de la promotion d'une société plus inclusive, notamment vis-à-vis des filles et femmes musulmanes. Dans ce cadre a été mis sur pied le Comité de Réflexion et d'Action contre l'Islamophobie Sexiste (CRACIS) qui regroupe des expert·e·s issu·e·s de différents milieux (le collectif Kahina, le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB), EVEIL, Unia et l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH)). Ce Comité a été chargé de réfléchir et de collecter des données sur l'islamophobie sexiste et de soumettre aux autorités belges compétentes une liste de recommandations visant à prévenir l'islamophobie sexiste dans laquelle sont reprises des pistes d'actions concrètes.



6.2. EStAR - Enhancing hate crime victim support

Le CCIB a rejoint comme expert le réseau EStAR¹⁷ initié par l'ODIHR (Office for Democratic Institutions and Human Rights), rattaché à l'OSCE. Un des objectifs de EStAR est la création du premier réseau d'experts en matière d'aide aux victimes de crimes haineux - provenant d'organisations de la société civile et des gouvernements. Le réseau sert à rassembler et à échanger l'expertise et la pratique sur des aspects spécifiques de l'aide aux victimes de crimes haineux, et à partager les bonnes pratiques et le savoir-faire.



¹⁶ <https://www.pourlasolidarite.eu/fr/project/meet-prevenir-lislamophobie-sexiste>

¹⁷ <https://www.osce.org/odihr/hate-crime-victim-support>

6.3. NAPAR – National Action Plan Against Racism

Le NAPAR¹⁸ (National Action Plan Against Racism) est une plateforme d'associations en Belgique pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre le racisme et la discrimination.

Le NAPAR concrétise l'objectif stratégique défini par le CCIB en novembre 2018, à savoir "Elaborer un plan interfédéral de lutte contre le racisme et la discrimination avec un volet spécifique sur la lutte contre l'islamophobie".

En 2020, la coalition NAPAR regroupe plus de 60 associations qui soutiennent les actions de son plan. Des sessions de plaidoyer avec tous les partis politiques démocratiques et les ministres en charge de l'égalité des chances ont été menées.



6.4. IEDCB - Improving equality data collection in Belgium

Le CCIB s'est investi dans le projet « Improving Equality Data Collection in Belgium » (IEDCB)¹⁹ qui est un projet belge cofinancé par le programme REC (Rights, Equality and Citizenship) de la Commission européenne. Il est mené en partenariat par la cellule Égalité des chances (SPF Justice) et Unia. Le projet IEDCB a pour ambition d'améliorer la collecte et le traitement des données en lien avec l'égalité en Belgique.



6.5. FAR - Folks, Authorities and Radicalism

Le CCIB a été invité à collaborer au projet de recherche Folks, Authorities and Radicalism : between polarization and social construction (FAR)²⁰. Ce projet conjoint entre l'INCC, l'ULB et la KU Leuven, soutenu par le programme BELSPO Brain.be. Le projet FAR analyse le développement de la "radicalisation" en Belgique aux niveaux micro, méso et macro. Dans ce projet, notre recherche se concentre sur le développement, la négociation et les effets des politiques de contre-radicalisation, en particulier au niveau local.



¹⁸ <https://www.naparbelgium.org/>

¹⁹ <https://www.unia.be/fr/articles/un-nouveau-projet-pour-ameliorer-la-collecte-et-le-traitement-des-donnees-relatives-a-legalite-en-b>

²⁰ <https://soc.kuleuven.be/immrc/research2/projects/de-radicalisation-polices-in-belgium-an-anthropological-perspective-into-the-local-effects>

7. Les dossiers du CCIB pour les appels à projets

Des appels projets sont régulièrement ouverts par des institutions ou des administrations pour contribuer à la lutte contre le racisme et les discriminations.

En tant que membre de la société civile, le CCIB peut répondre à certains appels à projets. En tenant compte de ses ressources humaines et financières limitées, le CCIB a déposé les dossiers suivants qui ont été retenus :

- **TCI3IM** – « Tous Contre l'Islamophobie pour plus d'Inclusion » : un dossier a été introduit le 24 mars 2019 auprès de la FWB dans l'appel à projets Promotion de la Citoyenneté et de l'interculturalité (PCI) - Appel à projets 2019. Le projet -TCI3IM a été retenu, sa période de réalisation débuta le 15/09/2020 pour se terminer le 31/10/2021.
- « **Non à l'islamophobie** » / **#GENDERED ISLAMOPHOBIA#** : un dossier a été introduit le 15 juin 2020 auprès de equal.brussels dans le cadre de l'appel à projets 2021 de l'égalité des chances. Ce dossier a été retenu et sa période de réalisation débute en novembre 2020 pour se terminer novembre 2021.
- **FLupCops** – Le CCIB veut davantage outiller les victimes d'islamophobie, les potentielles victimes sur comment déposer une plainte au niveau de la police, au commissariat, lieu qui est fortement appréhendé par la population et pas toujours vu de façon positive... Un dossier a été introduit en mars 2020 auprès du SPF-Justice / Cellule Égalité des Chances. La période de réalisation débute en novembre 2020 pour se terminer en novembre 2021.
- **MAGIC** – Un consortium européen dont le CCIB est co-partenaire a introduit un dossier auprès de l'EU dans le cadre d'appels à projets « Rights, Equality and Citizenship Programme. Le projet MAGIC « Muslim women and communities Against Gender Islamophobia in soCiety » a été retenu. Un financement pour 24 mois a été accordé au consortium pour la période 2021/2022.
- **VICTIMSFIRST** – Ce projet permet de soutenir les activités de 1^{er} Ligne du CCIB. Un dossier a été introduit auprès de OSF. Un nouveau financement de septembre 2020 à septembre 2023 a été accordé.
- **RDR** – Religious Dress Restrictions Platform ». Un dossier a été introduit le 11 juin 2019 auprès de OSF - Appel à projets 2019. Le projet RDR a été retenu, sa période de réalisation initiale débutait le 15/09/2019 pour se terminer le 31/8/2021. Les conditions covid en 2020 et 2021 ont postposé le début du projet.

Le projet «**#MATAMH** - Monitoring, Analyzing & Tackling Anti-Muslim Hatred » introduit auprès de l'EU dans le cadre d'appels à projets « Rights, Equality and Citizenship Programme » par un consortium européen dont le CCIB n'a pas été retenu.

8. Actions en 2020 du CCIB pour faire reculer la haine ensemble

Comme chaque année depuis sa fondation, le CCIB réalise de très nombreuses actions pour faire progresser les droits humains et faire reculer la haine. Il a répondu à des invitations et donné différentes formations. Malheureusement, la pandémie a limité fortement les rencontres physiques. Néanmoins, nous voulions surtout partager avec vous l'évènement public marquant 2020.

HIJABISFIGHTBACK PROTEST ²¹

Le 4 juin 2020, le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB) a pris connaissance avec stupéfaction de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle relatif notamment au port du foulard dans l'enseignement supérieur.

La décision de la Cour est incompréhensible et constitue une brèche sans précédent dans notre corpus juridique garantissant le respect des droits fondamentaux en matière de convictions religieuses et philosophiques.

Par cet arrêt, la Belgique ne respecte pas ses engagements internationaux en matière de libertés publiques et de non-discrimination à l'égard de tous les étudiant.e.s de notre enseignement.

Le 5 Juillet 2020, le CCIB était co-organisateur de la « HijabisFightBack Protest » au Mont des Arts à Bruxelles pour dénoncer cet arrêt du 4 juin 2020.

La rencontre a eu un énorme succès et s'est déroulée dans le respect des exigences sanitaires liées au covid-19.

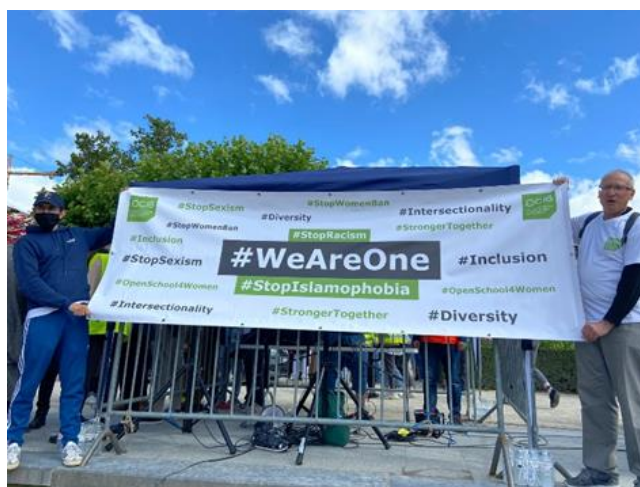


Figure 8 : Présence du CCIB durant la manifestation HijabisFightBack Protest en faveur de la liberté du port des signes convictionnels dans l'enseignement suite à la décision de la Cour constitutionnelle



Figure 9 : Présence du Collectif "Les 100 Diplômées" à la manifestation HijabisFightBack

²¹ <https://www.globalcitizen.org/fr/content/hijabis-fight-back-brussels-headscarf-ban/>

9. Le CCIB dans les médias en 2020

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique est un acteur de la promotion des droits humains et la lutte contre l'islamophobie. À ce titre, il intervient dans le débat public pour porter un message en faveur de la promotion et la protection des droits humains.

Voici un bref relevé de nos interventions médiatiques en 2020 :

- **BX1** : <https://bx1.be/news/les-dossiers-pour-islamophobie-ont-legerement-augmente-en-2019/>
- **BRUZZ** : <https://www.bruzz.be/samenleving/negen-op-de-tien-slachtoffers-islamofobie-zijn-vrouwen-2020-09-19>
- **LN24** : <https://www.ln24.be/2020-09-18/neuf-victimes-de-lislamophobie-sur-dix-en-belgique-sont-des-femmes>
- **LALIBRE** : <https://www.lalibre.be/belgique/societe/en-belgique-neuf-victimes-de-l-islamophobie-sur-10-sont-des-femmes-5f649bb99978e2322f266e02>
- **ARABEL** : <https://www.facebook.com/watch/?v=335720890879088>
- **LADH** : <https://www.dhnet.be/actu/belgique/les-femmes-sont-de-loin-les-premieres-victimes-de-l-islamophobie-certains-musulmans-ont-l-impression-que-la-belgique-ne-veut-pas-d-eux-5f64fc889978e2322f2997e8>
- **LADH** : <https://www.dhnet.be/dernieres-depeches/belga/en-belgique-neuf-victimes-de-l-islamophobie-sur-10-sont-des-femmes-5f649f6d9978e2322f266e1e>
- **L'AVENIR** : https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200921_01511296/le-voile-islamique-reste-un-frein-a-l-emploi
- **LEVIF** : <https://www.levif.be/actualite/belgique/en-belgique-neuf-victimes-de-l-islamophobie-sur-10-sont-des-femmes/article-belga-1334115.html>
- **KIFKIF** : <https://kifkif.be/cnt/artikel/inclusieve-journalistiek-een-tergend-traag-proces-9496> (Conférence/Débat du 22/9/2020)
- **MOUSTIQUE** : <https://www.moustique.be/26844/les-actes-islamophobes-restent-frequents-en-belgique>
- **BRUSSELSTIMES** : <https://www.brusselstimes.com/news/belgium-all-news/131948/belgium-islamophobes-target-women-nine-times-out-of-10/>

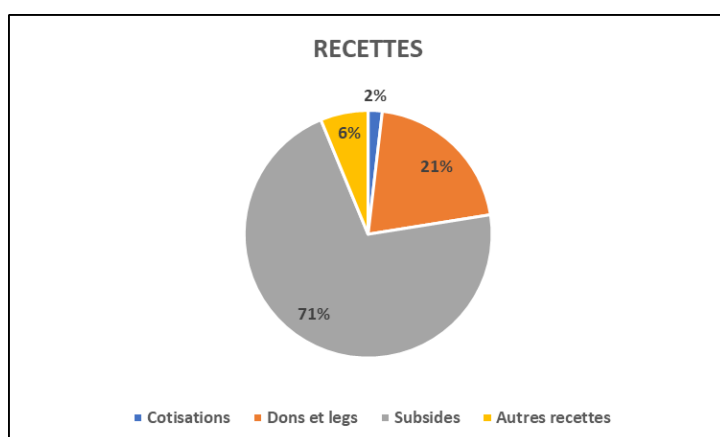
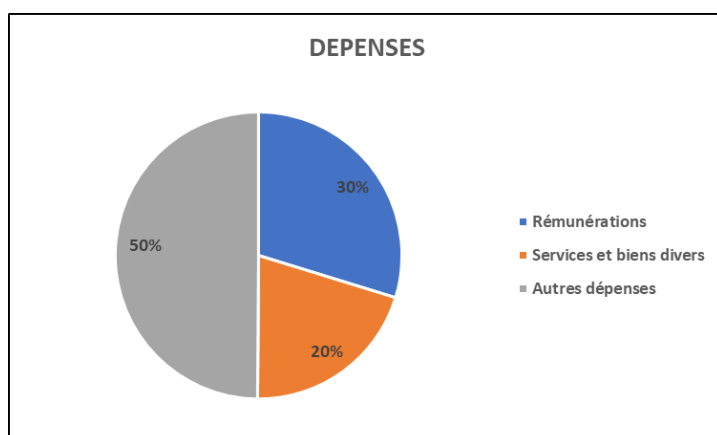
10. Nos Finances en 2020

Le CCIB est catégorisé comme « micro-ASBL » au sens du Code des Sociétés et des Associations (CSA) et soumis à des obligations comptables spécifiques.

Les micro-asbl ont l'obligation de tenir une comptabilité simplifiée portant au minimum sur les mouvements des disponibilités en espèces et en comptes bancaires ; cette activité est gérée par une fiduciaire comptable.

L'approbation des comptes est votée au mois de juin lors de l'Assemblée générale statutaire. La publication des comptes approuvés est déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise dans les 30 jours après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale. La publication des comptes déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise sert également pour les déclarations de l'impôt des sociétés et ASBL via l'accès à l'application en ligne Biztax du SPF Finances.

Voici un aperçu de la répartition de nos recettes et dépenses par catégories principales :



En conclusion on peut dire que :

- Les comptes techniques sont bénéficiaires, grâce aux cotisations, dons et legs.
- La solidité financière du CCIB est réelle même si la trésorerie n'est pas florissante. Un risque financier n'est jamais à écarter, donc il faut un suivi permanent et rigoureux.
- La nécessité absolue de trouver un fonds structurel pour la première ligne pour 09/2023 motivé par la fin du subside actuel.

11. Agissez pour faire reculer l'islamophobie

Soutenez le CCIB afin de lui permettre de poursuivre son action et son travail de terrain. Vous pouvez nous aider :

- En nous rapportant les cas d'islamophobie par email à [**sos@islamophobia.be**](mailto:sos@islamophobia.be) ou au numéro 0487.999.001
- En parlant du CCIB autour de vous
- Par vos dons de soutien au CCIB
- En devenant membre du CCIB
- En devenant bénévole pour le CCIB
- En vous abonnant à notre Newsletter, notre compte [Facebook](#), notre compte [Twitter](#), notre chaîne [YouTube](#)
- En visitant notre site Internet www.islamophobia.be



Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

50 Rue Archimède - 1000 Bruxelles

+32 (0)484.05.79.77

contact@islamophobia.be

<http://www.islamophobia.be>

IBAN BE10 5230 8069 6904

N° d'entreprise 0561.784.903